



Saint-Jean-le-Blanc *infos*



**Suivez-nous
sur Facebook**



Dossier spécial
**Risques
Majeurs**
en pages centrales

<i>Retour sur Festiv'Elles</i>	2
<i>Le point sur le budget 2019</i>	4
<i>Dossier spécial Risques Majeurs</i>	6
<i>Les courses en minibus</i>	9



Christian Bois

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Positifs

Chères Albijohanniennes,
 Chers Albijohanniciens,

Suite aux articles de presse évoquant divers faits étonnants, je dois tout d'abord rappeler que M. Giraudet, ex-adjoint, a démissionné de son plein gré, et par choix, sans aucune pression, au lendemain de l'adoption du budget.

Aujourd'hui, avec les membres du groupe majoritaire, je condamne fermement les menaces, si elles sont avérées, dont il aurait fait l'objet. Tout comme je condamne avec force les dégradations de plantes sur certaines tombes du cimetière de la rue Demay.

Laissons désormais la justice faire son travail !

Concernant les projets municipaux 2019, j'ai plaisir à vous annoncer qu'un théâtre de plein air va être réalisé à l'arrière de la salle de Montission. Théâtre extérieur équipé qui pourra être utilisé pour des projections ciné, pour des fêtes d'écoles, pour y accueillir des artistes, pour des démonstrations sportives par nos associations, pour des concerts,... Tout un programme !

Enfin, pour nos associations sportives, et parmi les réalisations nouvelles, c'est une salle de convivialité que nous allons réaliser à côté du gymnase de la rue Creuse. Cet équipement pourra également servir de salle de réunion.

En conclusion : rassemblons nos énergies, soyons positifs, Saint-Jean-le-Blanc le mérite !

Toujours à votre écoute.

Retour en images

Festiv'Elles

La Ville avait déjà créé un rendez-vous annuel en mars avec la « Soirée Honneur aux Femmes ».

En rejoignant pour la première année le festival intercommunal Festiv'Elles, l'engagement de la Ville pour le droit des femmes a pris de l'étoffe avec la signature officielle des conventions par les 10 communes participantes le 5 février, la projection du film « Potiche » le 12 mars et la fameuse soirée « Honneur aux Femmes », le 22 mars.



Cette année, c'est à Saint-Jean-le-Blanc qu'a eu lieu la signature des conventions Festiv'Elles par les élus des 10 communes participantes : Chécy, Fleury-les-Aubrais, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Orléans, Ormes, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc et Saran.



Le 22 mars, la 4^{ème} soirée « Honneur aux Femmes » a de nouveau fait salle comble. Ce rendez-vous attendu de la saison culturelle proposait, en première partie de soirée, un concert des « Deux Moiselles de B », un duo en accord parfait. Engagées, fines parolières et reines de l'autodérision, Amandine de Doncker et Juliette Rillard ont épaté leurs spectateurs.

Après le « dîner-entracte », la soirée s'est poursuivie avec « Accord Sensible », un spectacle inclassable de la compagnie du Filet d'Air. Loufoque, poétique et décalée, cette création ovni nous raconte une histoire d'amour en mêlant musique, théâtre et cirque. Les artistes ont surpris le public avec leurs multiples talents et leur univers à la fois fou et sensible.



Retour en images



Lors du concert du 18 janvier à l'Espace Scénique, Angelina Wismes a ravi son public. Après des reprises de Barbara, Piaf, Léo Ferré, ... la chanteuse a fait découvrir ses propres compositions.



Une fois encore, Marie-Christine Barrault nous a fait le grand honneur de présenter sa dernière création à l'Espace Scénique, le 8 février. Cette ode à Jean de La Fontaine et Georges Brassens a offert au public captif un instant de grande poésie, public qui en redemandait !



Les « Ciné Vacances » des 13 et 20 février ont réuni petits et grands à l'Espace Scénique. Une programmation sous le signe de l'aventure avec « En route » et « EPIC ».



Dimanche 24 février, l'association Fêtes et Loisirs a organisé un déjeuner-spectacle haut en saveurs et en couleurs. Dans une Salle de Montission au complet, les spectateurs ont apprécié la toute dernière revue du célèbre cabaret L'Insolite.



Le 5 mai, la nouvelle formule du Carnaval de la Petite Enfance a rencontré un vif succès. Plusieurs nouveautés étaient à noter cette année : la parade s'est entièrement déroulée dans le parc des Crocettes et les résidents de l'Accueil de jour Le Bois Dormant ont rejoint le cortège et offert des biscuits aux enfants. Ce qui n'a pas changé : le lancer de confettis a encore provoqué une joie collective et le char décoré par le service des Espaces Verts a été très apprécié, tout comme le tracteur bien sûr !



La 24^{ème} EXPO Artistique Municipale a attiré 1 200 visiteurs ! Les lauréats des Prix de la Ville sont Jean-Louis Azencott pour la peinture et Cécile Robert-Sermage pour la sculpture. Le Prix Bozarts a été décerné à Marianne Blaqboul. Le Prix du Public a été attribué à Marcel Dasse et le Prix du Jeune Public à RBN.



Le 23 mars, premier samedi du printemps, a eu lieu l'ouverture de la saison 2019 du Jardin des Écoliers. Neuf nouveaux et neuf « anciens » jardiniers en herbe ont pris possession de leur parcelle, sous le soleil.



Le film du CCAS d'Orléans, « Un jour, tu vieilliras... », a été projeté à l'Espace Scénique le 23 mars. Face à une salle comble, le réalisateur et 7 des comédiens étaient présents pour des échanges de fin de séance.



Le 30 mars, la journée « Approches Corporelles et Thérapies Alternatives », organisée avec l'association « Des Rêves pour Yanis » a investi tous les espaces de Montission. Les ateliers et conférences animés par 15 praticiens reconnus ont attiré des curieux venus de tous horizons.

BUDGET 2019

Jean-Noël Milor,

Adjoint délégué aux finances et à la communication



BUDGET TOTAL : **15 988 033 €**
 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **10 479 413 €**
 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : **5 508 620 €**

Le budget 2019, voté au Conseil Municipal du 9 avril, répond aux axes forts de la stratégie financière du mandat :

- taux des impôts ménages inchangés
- baisse des dépenses de fonctionnement tout en confirmant notre soutien aux associations et le niveau du service rendu au public
- effort soutenu en investissement sans recours à l'emprunt

Contexte général encadrant l'élaboration du Budget Primitif 2019 :

- un taux de croissance national du PIB de 1,5 % (contre 1,6 % en 2018)
- un taux d'inflation de 1,2 % (contre 1,9 % en 2018)
- des taux d'intérêt en très légère hausse
- un maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État (après 4 années de baisse drastique générant une perte cumulée sur le mandat de 2,7 millions d'euros)
- poursuite de la suppression progressive de la taxe d'habitation : aujourd'hui compensée par l'État, mais incertitude quant à l'avenir de nos recettes communales.

Le Budget Primitif 2019 : un budget dynamique dans ses investissements, volontaire dans ses efforts sur les dépenses de fonctionnement et permettant de respecter une nouvelle fois les objectifs du mandat :

- le maintien du service rendu au public
- la confirmation de notre soutien aux associations (montant total des subventions égal à celui de 2018)
- la baisse des dépenses de fonctionnement (malgré l'inflation) : -2,91 % sur les charges à caractère général et -2,38 % sur les charges de personnel.

Pour les investissements, sur les 2 636 000 € d'équipements nouveaux, 936 000 € seront consacrés au Sport et à la Jeunesse, 713 000 € le seront à la Culture et 342 000 € au Scolaire et Petite Enfance. Afin de respecter l'objectif de la commune de préserver l'environnement et la biodiversité en participant à la conservation et au développement du patrimoine végétal, la 2^{ème} tranche de l'arboretum sera réalisée. En ce qui concerne la sécurité, 8 nouvelles caméras de vidéoprotection seront déployées. L'accessibilité sera améliorée dans nos écoles et à la mairie. Via l'attribution de compensation (397 172 €) que nous versons à la Métropole, les voiries de la 3^{ème} tranche de la rue de la Cerisaille et de la rue de Rosette seront réalisées.

Ce budget 2019 est le fruit des efforts de tous, élus et agents, et d'une saine gestion des finances de la Ville. Ceci nous permet de maintenir les taux des impôts ménages au même niveau, pour la 17^{ème} année consécutive, et de ne pas recourir à l'emprunt.

Quelques chiffres valant souvent mieux qu'un long discours, vous trouverez ci-après 3 ratios qui illustrent bien la bonne santé financière de Saint-Jean-le-Blanc :

	St-Jean-le-Blanc	Moyenne villes équivalentes
Dépenses de fonctionnement par habitant	870 €	941 €
Dépenses d'équipement par habitant	349 €	257 €
Dette de la Ville par habitant	127 €	888 €

FONCTIONNEMENT = 10 479 413 €



■ Atténuations de charges remboursements	25 000 €
■ Produits des services cantine, halte-garderie,...	1 162 275 €
■ Impôts et taxes impôts ménages, taxe publicité extérieure,...	5 285 978 €
■ Dotations et participations Etat, Département,...	1 569 277 €
■ Autres produits de gestion courante loyers,...	254 214 €
■ Produits exceptionnels	10 000 €



■ Charges à caractère général achats, électricité,...	2 207 627 €
■ Charges de personnel ATSEM, professeurs de musique, agents,...	4 100 000 €
■ Atténuations de produits compensation Orléans Métropole,...	149 149 €
■ Autres charges de gestion courante subventions aux associations, CCAS,...	558 526 €
■ Charges financières intérêts emprunts	7 800 €
■ Charges exceptionnelles et imprévues	532 707 €

INVESTISSEMENT = 5 508 620 € dont 3 033 859 € de dépenses d'équipement (2 636 687 € de nouvelles dépenses d'équipement + 397 172 € d'attribution de compensation versée à Orléans Métropole)



■ Culture : théâtre de plein air, climatisation de la bibliothèque,...	713 650 €
■ Sport et jeunesse salle de convivialité, isolation gymnase,...	936 910 €
■ Scolaire et petite enfance travaux d'accessibilité,...	342 692 €
■ Sécurité : vidéoprotection,...	74 220 €
■ Matériel informatique et logiciels	46 000 €
■ Espaces verts, aménagement urbain, voirie communale : arboretum,...	241 525 €
■ Attribution pour dépenses transférées à Orléans Métropole	397 172 €
■ Communication	38 500 €
■ Travaux sur bâtiments communaux	236 650 €
■ Remplacement matériels divers	6 540 €

D'où vient l'argent de l'Investissement ?

- de l'autofinancement (épargne réalisée grâce aux économies sur le fonctionnement courant de la collectivité)
- des subventions d'équipement provenant de l'Etat, de la Région et/ou du Département
- de la taxe d'aménagement

Jumelage

Bad Friedrichshall et Saint-Jean-le-Blanc fêteront leurs 30 ans de jumelage lors des rencontres 2019, organisées par le Comité de Jumelage, du 28 mai au 2 juin. Et parce que la musique a toujours été le liant entre les deux communes, ce sont des dizaines de musiciens allemands qui seront accueillis par les Albijohanniciens et l'Ecole Municipale de Musique.

Ouvert à tous, le grand concert du jeudi 30 mai sera le point d'orgue de ces échanges (cf Agenda).



Contact Comité de Jumelage : Martine Guibert
06 10 07 52 26 / martineguib@gmail.com
http://jsjlb.jimdo.com



Communication

Fibre : où en est-on avec SFR ?

Le déploiement de la fibre à Saint-Jean-le-Blanc n'est pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut ! SFR, en charge de ce déploiement sur notre ville, a de gros problèmes de fiabilité sur ses plannings (en particulier, liés au changement de son prestataire, et à des problèmes techniques) et a de nouveau repoussé ses délais prévisionnels : à noter que la plupart des villes de la Métropole sont dans la même situation que la nôtre. Aujourd'hui, Saint-Jean-le-Blanc est couverte à hauteur de 40 %. Le redémarrage des raccordements est prévu pour l'été 2019, avec un objectif à fin 2019 de 75 % et une couverture totale fin 2020. SFR ne fournit pas, pour l'instant, de planification par quartiers : nous faisons le maximum pour obtenir ces plannings détaillés et des délais raccourcis, et vous fournir une réponse précise et individualisée, quand cela est possible.

Facebook



La Ville dispose maintenant d'une page officielle Facebook ! Ouverte le 18 mars, la page propose à ses utilisateurs de suivre l'actualité de la Ville et d'y réagir. Cet outil de communication est un espace supplémentaire de proximité avec les Albijohanniciens et tous ceux qui s'intéressent à Saint-Jean-le-Blanc. N'hésitez pas à visiter la page et à cliquer sur « M'abonner » et « J'aime ».



www.facebook.com/VilleSaintJeanleBlanc
@VilleSaintJeanleBlanc

DOSSIER SPECIAL

Risques Majeurs, faisons le point

Inondations, mouvements de terrain, tempêtes,... les risques majeurs nous concernent tous. La mairie de Saint-Jean-le-Blanc se mobilise fortement pour informer et protéger ses habitants. La Ville a participé à un exercice de simulation « Inondation de Loire », a adhéré au système d'automate d'appel proposé par Orléans Métropole et a mis à jour son plan de sauvegarde et les documents d'information à la population.

La protection de Saint-Jean-le-Blanc et des Albijohanniciens est l'affaire de tous, c'est pourquoi il est essentiel que la population soit aussi bien préparée que les acteurs institutionnels.

Comment s'informer en cas de risque ?

NOUVEAU

1. L'automate d'appel par SMS, message vocal et mail
INSCRIVEZ-VOUS ! sur www.saintjeanleblanc.com
2. Les sirènes d'alerte (risque : 3 sonneries ondulées de 1 min 41 / fin du risque : 1 sonnerie linéaire de 30 sec)
3. Les ensembles mobiles d'alerte et le porte à porte
4. Les panneaux électroniques et l'affichage
5. La radio : France Bleu Orléans 100.9 et France Info 105.5 (FM)

Bien se préparer

Tout ce qu'il faut savoir sur les bons réflexes à adopter se trouve dans le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Suite à l'exercice « Inondation de Loire », la Ville a décidé de mettre son DICRIM à jour et d'en éditer une version pratique, pour les cas d'urgence.

Le DICRIM est disponible en mairie et sur www.saintjeanleblanc.com

LE DICRIM D'URGENCE

Version papier
Format pratique en 2 volets
À conserver chez soi

Il contient les consignes d'urgence à suivre en cas d'alerte.



LE DICRIM COMPLET

Version numérique
Documentation détaillée
À consulter en ligne dès maintenant

Il contient les risques particuliers à Saint-Jean-le-Blanc, la présentation de la gestion du risque par la commune, les conseils et consignes à suivre avant, pendant et après un risque.

Vous y trouverez par exemple la composition de votre Kit Familial de Sécurité. Très importante, cette « boîte de survie » regroupe le nécessaire pour vous et vos proches en cas de confinement ou d'évacuation.

Saint-Jean-le-Blanc, une mairie formée, une mairie exercée

Les services de l'Etat alertent les communes et déterminent les niveaux de vigilance. L'intercommunalité Orléans Métropole permet aux 22 communes qui la composent de partager leurs expériences, leurs moyens et de se doter d'outils mutualisés (à l'image de l'automate d'appel). Mais c'est bien à la Ville que revient le plus grand rôle dans la prévention et la sauvegarde car le Maire assure, entre autres, la fonction de Directeur des Opérations de Secours (DOS).

Les dispositifs mis en place à Saint-Jean-le-Blanc :

1. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Comme toutes les villes soumises à un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), Saint-Jean-le-Blanc s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document opérationnel consigne l'organisation et le mode de transmission de l'alerte, un annuaire tenu à jour et les dispositions de sauvegarde prises pour aider et protéger la population.

2. Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) des écoles

En cas d'alerte, le PPMS est mis en place dans les écoles sous la responsabilité du directeur ou de la directrice d'établissement. C'est pourquoi la première consigne qui vous est donnée est de ne pas aller chercher vos enfants car ils sont bien pris en charge.

3. La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

Cette réserve est constituée de bénévoles. Son rôle est d'appuyer les services municipaux et de secours en effectuant des missions telles que l'accueil des sinistrés, l'assistance administrative, l'aide logistique, le ravitaillement,... Nul besoin d'avoir des compétences particulières pour intégrer la réserve, l'envie d'apporter son aide et d'être un acteur de la gestion de crise suffit !

Rejoignez la réserve en contactant la mairie au 02 38 66 39 61.



Retour sur l'exercice « Inondation de Loire »

Du 12 au 15 novembre 2018, un exercice inondation a été organisé par la Préfecture du Loiret. Saint-Jean-le-Blanc a immédiatement souhaité participer à cette simulation grandeur nature pour tester ses dispositifs de prévention et de protection. Le bilan de cette expérimentation a été très positif. Il a permis, entre autres, d'améliorer les procédures de liaisons entre les différents acteurs.

Concrètement...

Chaque jour, la Préfecture informe le Poste de Commandement de Crise de l'évolution de la montée des eaux. La communication est permanente entre le Maire, les Adjointes, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), les services de l'Etat, la Police Municipale, les agents et les habitants (par simulation seulement pour ces derniers). Le 15 novembre, la consigne d'évacuation des populations est lancée. Une cinquantaine de bénévoles jouant de rôle de sinistrés arrivent alors en mairie...



À partir de 9h, les habitants sont accueillis et enregistrés en mairie. Ceux qui n'ont pas de solution sont dirigés vers le lieu d'hébergement qui a été spécialement équipé pour la situation (un gymnase à Orléans-La Source).



À l'arrivée sur le lieu d'hébergement, chaque personne est recensée et suivie par les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). La liaison entre la mairie et le centre d'accueil est permanente.



À l'intérieur, tout a été prévu : espace repos, infirmerie, magasin, chambres parents/bébés, espace jeux, buvette,... le Maire et les membres de la RCSC sont présents pour assister et rassurer les habitants.



Les animaux de compagnie, eux, sont accueillis dans une zone dédiée. Cette première expérimentation met en avant la nécessité de s'organiser pour répondre aux propriétaires d'animaux dans le cadre d'une évacuation. Elle a été au cœur du reportage réalisé par France 3.



Vers midi, l'exercice s'achève, le Maire remercie les participants et un premier retour d'expérience est fait oralement. Le bilan exhaustif, lui, sera réalisé la semaine suivante et adressé à la Préfecture.

L'entrée de ville Clos de l'Arche fait peau neuve

D'importants travaux sont en cours de réalisation au Clos de l'Arche pour un budget d'investissement métropolitain d'environ 50 000 €. Centre commercial et entrée de ville étant intimement liés en termes d'esthétique, c'est donc un projet global d'aménagement et de restructuration qui a été engagé pour mettre l'ensemble en valeur.

La voirie étant métropolitaine, c'est par conséquent Orléans Métropole qui s'est chargée de la réalisation de la partie VRD (voirie réseaux divers) avec les entreprises Eurovia et Bouygues. Enedis étant chargé d'installer une borne de recharge de véhicules électriques.

La gloriette a été réalisée par l'entreprise Eiffage alors que la partie espaces verts a été réalisée en régie par les agents de Saint-Jean-le-Blanc, dans le cadre de la mise à disposition de service avec Orléans Métropole.

Le parking venant d'être repris par la ville (il était jusqu'alors propriété privée), un marquage au sol des places de stationnement va être effectué et des barrières de sécurité vont avantagement remplacer les anciens blocs de béton devant les magasins.

Des bornes de sécurité pour les 2 banques et des attaches-vélos vont être installés.

À noter enfin qu'un panneau électronique double face a récemment été installé à hauteur de la « Boîte à lire ».



Une gloriette offre un nouveau cachet au Clos de l'Arche

L'accessibilité au cœur des préoccupations

Durant les congés scolaires de février, de grands travaux ont été réalisés pour offrir une parfaite accessibilité entre les différents bâtiments du site Demay-Vignier et l'école des Capucins qui accueille des enfants atteints de handicaps moteurs : cheminements roulants (durs et lisses) avec des pentes inférieures à 6%.

Ont également été réalisés des tranchées et câblages permettant de créer des liaisons pour les alarmes de sécurité, le visiophone du portail, et un câblage entre les ordinateurs et le copieur-imprimante du groupe scolaire.

A noter que dans le même temps, mais sur le site de la maternelle Maurice Genevoix, c'est une allée en béton taloché, plus un caniveau, qui ont été exécutés.

Travaux mis en œuvre par les Services Techniques de la Ville et réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant global de 47 588 €.



Projets qui
vont être
réalisés durant
les prochains mois



DEUX GRANDES RÉALISATIONS :

- 1 - Aménagement (sièges, son, lumières...) et sécurisation du **théâtre de plein air** situé à l'arrière de la salle de Montission, non fonctionnel en l'état.
- 2 - Création d'une **salle de convivialité** accolée au gymnase de la rue Creuse. Salle à destination des associations.

PARMI LES AUTRES RÉALISATIONS :

- **Halte-garderie** : changement du sol et peintures.
- **École Jean Bonnet élémentaire** : isolation extérieure + désamiantage et peintures d'un bureau et d'une classe.
- **Écoles Maurice Genevoix, Jean Bonnet maternelle, Demay-Vignier/Charles Jeune** : poursuite des travaux d'accessibilité (mise aux normes).
- **Gymnase de l'Armandière** : isolation extérieure + désamiantage et réhabilitation de 2 bureaux.
- **Maison des Capucins (logement attenant à la cour d'école)** : isolation extérieure.
- **Arboretum** : réalisation de la 2^{ème} tranche.

Périscolaire

1,2,3, Tous pareils !

La journée de sensibilisation au handicap "1,2,3, Tous pareils" a été organisée au Parc de la Brossette à Chanteau, le 3 avril dernier. Le projet s'inscrit dans le Contrat Local de Santé signé par 10 communes de la Métropole, dont Saint-Jean-le-Blanc. Plus de 200 enfants des Accueils de Loisirs ont pu profiter de cette action. Au programme : des jeux, des créations collectives, des ateliers de mise en situation de handicap pour se mettre "à la place de l'autre" et comprendre que chacun a des perceptions différentes mais que nous sommes tous pareils !



« L'Accueil de Loisirs en Folie »

Mardi 21 mai, 19h
à l'Espace Scénique

Toutes les familles sont invitées à découvrir l'Accueil de Loisirs et les animations pour les 3-14 ans.

Présentation de la structure, des mini-camps et des sorties de l'été.

Directeur Léo Lagrange : 02 38 51 81 08

**Vendredi 10 mai à 20h
à la Salle de Montission**

Soirée danse et théâtre organisée par les parents pour soutenir un projet de l'école Jean Bonnet.



Tout public / Tarifs 5€ et 2€ pour les enfants de moins de 12 ans (bénéfices reversés à la coopérative scolaire).

Billetterie sur place à partir de 19h30.

Social

Les courses en minibus !



Depuis 2014, le CCAS, entouré de 8 bénévoles (Y. Capitant, F. Charmoy, V. Chourard, D. Coutadeur, J.-P. Escudier, D. Giraudon, B. Guillaume et M. Piofret), organise deux « tournées des courses » tous les vendredis matin. L'idée : aller chercher, en binôme, les seniors à mobilité réduite directement chez eux avec un minibus, les déposer au supermarché et les reconduire une fois les courses faites.

Retour sur la tournée du vendredi 22 mars

Ce projet répond à une volonté de participer au maintien des seniors à leur domicile mais on constate qu'il génère bien d'autres bénéfices :

- il permet aux équipes de créer du lien avec ces seniors et de prendre de leurs nouvelles chaque semaine
- pour les bénéficiaires, c'est l'occasion de faire une balade, d'échanger, de se confier. Roberte glisse, en souriant, « Je n'ai pas grand-chose à acheter mais ça me fait sortir. »

Après un ramassage dans toute la ville, le bus est maintenant au complet. À l'arrière, Maria, Roberte, Paulette, Nicole et les deux Simone entament les discussions. On prend des nouvelles de la famille, des animaux de compagnie et surtout on s'inquiète de la santé des unes et des autres.

Et parce que la parution de cet article est connue de toutes, les dames en profitent pour faire passer leurs messages : « Vous direz mes remerciements à la commune pour ce transport que j'apprécie beaucoup. » lance Nicole. Paulette tient à ajouter « Les gens qui nous accompagnent sont très aimables » et toutes de reprendre « Oui, on est bien avec eux ! ».

Ce vendredi-là, Dominique Coutadeur est de tournée. Bénévole depuis la création du projet, il explique « J'ai du temps, alors pourquoi ne pas aider les Albijohanniciens ? Je serais bien content qu'on le fasse pour moi plus tard. Le plus agréable est le contact avec les gens et la possibilité de rompre leur solitude, leur isolement. »



Le 24 janvier, les bénéficiaires ont partagé la galette offerte par les bénévoles. L'occasion de réunir tous ceux qui participent à ce beau projet.

En bref

INFOS MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture au public

La mairie adapte ses horaires d'ouverture et augmente le nombre de services accessibles au public en horaires décalés.

L'accueil Etat-Civil du samedi matin est remplacé par une ouverture tardive le jeudi jusqu'à 19h.

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-17h30

Ouverture complémentaire le **Jeudi de 17h30 à 19h** uniquement pour Etat-Civil/Elections, Scolaire/Périscolaire et Vie Associative

Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-16h

Urbanisme :

Lundi : 13h30-17h30, Mercredi : 8h30-12h15, Jeudi : 16h30-19h

Fermeture jours fériés

Fermeture anticipée : mercredi 29 mai à 16h30

Fermeture toute la journée : jeudi 30 mai, vendredi 31 mai et lundi 10 juin.

**BIENTÔT
LA COLLECTE
DES OBJETS
ENCOMBRANTS**

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



Collecte des encombrants

Orléans Métropole assurera la collecte des objets volumineux les 20 et 21 mai à Saint-Jean-le-Blanc.

Liste des objets acceptés et carte interactive des passages sur www.orleans-metropole.fr ou sur www.saintjeanleblanc.com

Réunion publique

Orléans Métropole organise des réunions publiques invitant les citoyens à s'informer et à apporter leurs commentaires sur le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM).

À Saint-Jean-le-Blanc, une réunion se tiendra le 23 mai à 19h30, Salle de Montission.

info
ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Appel à bénévoles cours de Français

- Vous disposez de quelques heures, un ou plusieurs jours par semaine,
- Vous souhaitez partager votre enthousiasme pour la culture de la langue française avec des personnes de toutes origines,
- Vous souhaitez vous investir auprès des autres,

Rejoignez les formatrices et formateurs bénévoles de l'Atelier de Français de Saint-Jean-le-Blanc.

Accompagné(e) et formé(e) dans cette action, vous assurerez, en binôme, des cours de 1h30 pour un groupe de 4 personnes maximum.

Renseignements auprès du CCAS :

02 38 66 18 35 ou 02 38 66 18 34

fmerabet@saintjeanleblanc.com ou cthauvin@saintjeanleblanc.com

Conseils municipaux

En séance du 29 janvier 2019

- Proposition de convention de partenariat avec les Villes de Saint-Denis-en-Val et Sandillon pour l'achat d'un matériel partagé au bénéfice du RASED : décision d'approbation
- Crèche familiale et halte-garderie / modification des règlements intérieurs : décision d'approbation
- Fonds départemental d'aide à l'équipement communal 2019 - volet 3 - demande de subvention auprès du Conseil Départemental concernant l'arboretum : décision d'approbation
- Projet de convention entre l'ASL et la commune pour le prêt de matériel pour le RAM : décision d'approbation
- DPU - non exercice et non acquisition de la propriété sise 71 rue de la Cerisaille : décision d'approbation
- DPU - non exercice et non acquisition de la propriété sise 679 rue Paul Héroult : décision d'approbation.

En séance du 26 février 2019

- Commune - Débat d'Orientations Budgétaires 2019 : décision d'acter la présentation et le débat
- Autorisations de programme/crédits de paiement - restaurant scolaire : décision de clore l'AP/CP 2016/01 (CP 2019 = 0)
- Autorisations de programme/crédits de paiement - Hôtel de Ville : décision de réviser l'AP/CP 2018/01 (CP 2019 = 115 000 €)
- Vente d'énergie photovoltaïque - Débat d'Orientations Budgétaires 2019 : décision d'acter la présentation et le débat
- PLU - modification n°2 : avis favorable
- DPU - non exercice et non acquisition de la propriété sise 34 b rue de la Corne : décision d'approbation.

En séance du 26 mars 2019

- Budget primitif 2019 de la commune - subventions de fonctionnement aux associations 2019 : décision d'adoption
- Fiscalité directe locale - taux 2019 : décision d'approbation taux inchangés/2018
- Budget principal commune 2019 - affectation provisoire des résultats 2018 : décision d'approbation
- Budget principal commune - budget primitif 2019 : décision de rejet
- Budget vente d'énergie photovoltaïque - affectation provisoire des résultats 2018 : décision d'approbation
- Budget vente d'énergie photovoltaïque - budget primitif 2019 : décision d'approbation
- Demande de subventions au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale : décision d'approbation
- Demande de subvention au Réseau d'Appui et d'Accompagnement des Parents : décision d'approbation
- Convention intercommunale portant sur l'organisation de l'action mutualisée « 1, 2, 3, Tous pareils » dans le cadre du Contrat Local de Santé : décision d'approbation
- Projet Parc de Loire - avenant à la convention concernant l'intervention d'EPFLI sur le site Become : décision d'approbation.

En séance du 9 avril 2019

- Budget principal commune - budget primitif 2019 : décision d'adoption
- Budget primitif 2019 de la commune - subventions de fonctionnement aux associations : décision d'adoption
- Convention d'objectifs 2019 avec le FC Saint-Jean-le-Blanc liée à l'attribution d'une subvention de 50 000 € : décision d'approbation.

Prochains conseils municipaux :

Mardi 11 juin 2019 à 20h

Mardi 9 juillet 2019 à 20h

Tous les comptes-rendus sur www.saintjeanleblanc.com

Expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires

Article L2121-27-1 du code des collectivités

Le groupe majoritaire

“Médiocrité, incompetence, pressions, menaces, ...” autant de propos calomnieux faciles, visant à dégrader, à salir même, pour blesser, humilier et désorganiser sciemment une équipe employée à réaliser maintes actions, voilà à quoi se résume l’imagination fertile de nos oppositions politiques actuellement, comme vous pourrez encore le constater dans cette rubrique dans leurs espaces d’expression respectifs.

Jamais un tel manque de respect ne s’était manifesté à Saint-Jean-le-Blanc de la part d’élus envers d’autres élus, faisant ainsi preuve d’une totale irresponsabilité envers les Albijohanniciens. Car soyons lucides, si

l’objectif n’est autre que de vouloir semer la discorde et enrayer les projets de cette fin de mandat afin de se présenter devant les électeurs aux futures élections municipales comme un recours inespéré, nul n’est dupe : tout cela s’opère au détriment de l’intérêt collectif. Et nul n’oubliera !

Chercher par tous les moyens à dénigrer chaque projet ; chercher et parfois parvenir - comme cela vient d’avoir lieu - à convaincre certains élus du groupe majoritaire à s’unir à leurs côtés pour bloquer le budget, cela ressemble plus à un exercice de démolition ciblé et prémédité, qu’à l’exercice constructif que chacun est en droit d’attendre.

De notre côté, et à l’exception de 2 adjoints qui, par choix, n’ont pas souhaité poursuivre leurs mandats, nous avons adopté le budget et immédiatement enclenché les nouveaux projets (voir page 8).

Car notre moteur et notre unique motivation, c’est bien de servir les intérêts de tous les Albijohanniciens, sans exception, comme nous nous y sommes engagés. Quoiqu’il arrive, c’est le cap que nous nous sommes fixés et que nous tiendrons.

Remous et turbulences ne nous en dévieront pas, soyez-en convaincus !

Le groupe majoritaire
groupemajoritaire.sjlb@gmail.com

Saint-Jean-le-Blanc autrement

Où s’arrêteront la médiocrité et l’incompétence de la majorité municipale à Saint-Jean-le-Blanc !!!!

Dans l’histoire de notre commune, jamais la majorité municipale n’avait été mise en défaut lors du vote du budget ! C’est chose faite...

1^{ère} Etape : Séance du conseil municipal du 26 mars 2019 budget rejeté avec le résultat suivant : 14 contre (dont 7 membres de la majorité actuelle) 4 abstentions, 11 pour.

Vote qui traduit indéniablement le rejet de la politique municipale de M. le Maire et de quelques-uns de ses adjoints.

2^e étape : Séance du 9 avril 2019, des pressions auraient-elles été exercées auprès des élus de la majorité ? Des courriers d’intimidation auraient-ils été envoyés aux Président(e)s des associations pour leur signifier qu’ils ne recevraient pas leur subvention inscrite au budget ? M. le Maire soumet à nouveau le même budget à un second vote.

Résultat : 12 contre, 17 pour. Le budget est adopté.

3^e étape : 2 adjoints démissionnaires... l’adjoint aux travaux, l’adjointe aux affaires sociales... on attend la suite...

Après tous ces événements, lorsque l’on pose la question à M. Le Maire : « envisagez-vous une remise en question de votre politique municipale », réponse de ce dernier : « vous verrez bien !!! »

On n’a pas touché le fond mais on s’en rapproche...

Où sont au milieu de tout cela les Albijohanniciens ?

N’hésitez pas à nous contacter et Réservez dès à présent la date du 17 mai 2019 à 20h salle polyvalente pour notre réunion publique.

Françoise GRIVOTET, Thierry CHARPENTIER, Alexandre LANSON,
Marie-France DELCROS, Laurent ASSELOOS
Liste Saint Jean Le Blanc Autrement
45650autrement@gmail.com 06 85 60 36 06

En dehors de tout contexte politique, nous tenons à adresser notre soutien à M. Giraudet suite aux ignobles menaces dont il a été victime.

Dynamisme et Solidarité

Lors du dernier conseil municipal de fin mars le budget 2019 présenté par le maire a été rejeté nettement par un vote sans équivoque. Cette attitude ne fait que traduire ce que nous soulignons dans notre précédent article de janvier 2019 où nous mettions l’accent sur de nombreuses commissions complètement vidées de leur objet initial qui est la délibération avec l’expression de tous les avis. Lorsqu’il a pris connaissance du résultat du vote, le maire a paru incapable de réagir en séance complètement interloqué par ce coup de massue. Y a-t-il un pilote dans l’avion ? La majorité municipale a élu le maire en 2014. Ce choix était-il judicieux ou ne correspondait-il pas au plus petit dénominateur commun permettant de fédérer un tant soit peu cette majorité qui avait déjà subi les avatars d’une dissidence dans ses rangs.

Remis de ses émotions, le maire a rameuté non sans mal ses troupes pour faire adopter le budget le 9 avril, puisque 2 adjoints ont annoncé leur démission. Ceux-là dénoncent qu’un petit groupe (le maire et ses 2 acolytes) s’arroge le droit de tout décider en comité restreint sans véritable concertation.

Par ailleurs, si théoriquement les collectivités locales ont jusqu’à fin mars pour présenter leur budget, une majorité d’entre elles est capable de le faire dès la fin de l’année précédente comme la métropole d’Orléans, ce qui a l’avantage d’engager des dépenses sur un budget voté. Les discussions sur le budget du gouvernement commencent en septembre/octobre au parlement pour un vote en fin d’année.

dominique.lhomme1@orange.fr
pascal.lanson@outlook.fr

Fête de la Saint Jean

Samedi 22 juin

- . dès 21h vente de lampions et flambeaux place de l'église
- . vers 21h45 retraite aux flambeaux en musique
- . 22h30 feu de la Saint Jean
- . 22h45 feu d'artifice
- . de 23h à 2h bal public gratuit place de l'église

Dimanche 23 juin

- . de 8h à 18h vide-grenier parc du Château
- . 9h45 messe de la Saint Jean en l'église
- . dès 11h petite restauration et buvette
- . 12h30 apéritif-concert parc du Château
- . de 10h à 18h animations pour tous parc du Château

Renseignements
06 73 80 91 15

DÉCOUVREZ GRATUITEMENT LES ACTIVITÉS DE VOS ASSOCIATIONS !

du 24 au 30 juin 2019

SEMAINE ASSOCIATIVE

Programme prochainement disponible sur www.saintjeanleblanc.com

Renseignements : Pôle Vie Associative, Culturelle et Sportive
Tél. 06 86 22 04 72 - associations@saintjeanleblanc.com

Obtiens une aide pour ton BAFA !

Tu habites à Saint-Jean-le-Blanc, tu as entre 17 et 20 ans et tu envisages de valider ton BAFA en 2019, fais-toi connaître auprès de la mairie avant le 30 juin. Une participation financière peut t'être attribuée, sous réserve d'obtention.

Recensement en mairie ou au 02 38 66 39 61 avant le 30 juin

Agenda

Événements

- > **Chevauchée de Jeanne d'Arc**
Mercredi 1^{er} mai à 16h
Place de l'église
- > **Forum de la Petite Enfance**
Samedi 4 mai de 9h à 12h
Salle Polyvalente
- > **Bourse aux plantes et Vide-jardin**
Dimanche 5 mai de 10h à 18h
Parc du Château
- > **Commémoration**
Mercredi 8 mai à 11h30
Monument aux morts
- > **Balade à vélo**
Dimanche 12 mai à partir de 9h
Salle de Montission
- > **Exposition de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques et exposition photos par SPO**
Du jeudi 16 au dimanche 19 mai, de 14h à 19h
sauf le dimanche : de 9h à 12h puis de 14h à 18h
Château
- > **Fête de la Saint Jean**
Samedi 22 juin à partir de 21h
et dimanche 23 juin de 8h à 18h
Place de l'église et Parc du Château
(cf programme ci-contre)
- > **Semaine associative**
Du lundi 24 au dimanche 30 juin
Dans les associations de la ville (programme détaillé prochainement sur le site Internet)

Jeune public

- > **Spectacle « Boule d'Audace » (3-7 ans)**
Samedi 29 juin à 17h
Espace Scénique

Musique

- > **Quarte Blanche**
Jeudi 23 mai à 19h - Espace Scénique
- > **Concert Spécial 30 ans du Jumelage**
Jeudi 30 mai à 19h - Salle de Montission
- > **Concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique - 1^{ère} partie**
Mercredi 12 juin à 19h - Espace Scénique
- > **Concert Classes de cordes de l'Ecole Municipale de Musique**
Dimanche 23 juin à 11h - Espace Scénique
- > **Concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique - 2^{ème} partie**
Jeudi 27 juin à 19h - Salle de Montission

Théâtre

- > **Spectacle « Célibataires »**
Vendredi 17 mai à 20h30 - Espace Scénique
- > **Spectacle « Mon Isménie »**
Vendredi 14 juin à 20h30 - Espace Scénique

Santé

- > **Stands d'information Parcours du Cœur**
Samedi 4 mai, 10h à 12h - Marché place de l'église
Dimanche 5 mai, 10h à 12h - Marché Ile de Corse
- > **Parcours du Cœur**
Dimanche 19 mai à partir de 9h - Ile Charlemagne

Plus d'infos sur www.saintjeanleblanc.com